

l'été, au jour jen-yin, qui était le premier du mois (19 avril 1311)<sup>1</sup>, il donna un ordre à diverses personnes à la tête desquelles était Tchang Lieou-souen 張留孫 ayant les titres de spécialement promu 特進, haut dignitaire 上卿, grand patriarche de la religion sombre 元 (= 玄) 教大宗師, grand homme véritable qui a atteint la perfection du tao, qui magnifie la religion, qui est vide et sombre, qui est bon et paisible 至道宏教沖元仁靖大真人<sup>2</sup>; (l'Empereur les chargea) d'organiser une grande offrande *tsiao* pour tout le ciel dans le temple taoïste Tch'ang-tch'ouen<sup>3</sup> de la ville méridionale<sup>4</sup>, en y disposant en rangs deux mille quatre cents places<sup>5</sup>, et, à la tête de plus de mille religieux taoïstes de l'empire, de présenter la cérémonie rituelle k'o-siuan<sup>6</sup> 薦科宣

livre I, ode 9, strophe 4) dit : 昭哉嗣服 « d'une manière brillante. il continua les exploits (de ses ancêtres) »; d'autre part, on lit dans le *Chou king* (livres des Tcheou, chap. xvi, *Kiun che*, § 4) : 弗克經歷嗣前人恭明德; le sens de cette phrase a été fort contesté (Cf. Legge, *Chinese classics*, vol. III, pp. 476-477); il paraît être ceci : « Ils ne sont pas capables de poursuivre régulièrement et de continuer les vertus diligentes et lumineuses de leurs ancêtres. » En m'appuyant sur ces citations, je considère les mots 嗣 et 歷 comme des verbes signifiant « continuer héréditairement », et « poursuivre »; le mot 服 est un substantif, régime du verbe 歷 et signifiant « actes » ou « exploits »; quant au mot 大, il ne peut être lui aussi qu'un substantif, régime du verbe 嗣 et signifiant « grandeur ».

1. D'après la *Concordance* du P. Hoang, le premier jour du quatrième mois de l'année 1311 est en effet le jour jen-yin, trente-neuvième du cycle.

2. Dans le *Kai yu ts'ong k'ao* 陔餘業考 de Tchao Yi 趙翼 (chap. xxxiv, à la fin), on lit : « Sous les Yuan, en la treizième année (1276) tcheyuan du règne de Che tsou, on conféra à Tchang Tsong-yen 張宗演 le titre de Homme véritable qui exauce surnaturellement, qui est vide et harmonieux 靈應沖和真人; on lui donna un sceau d'argent du troisième degré, et on le plaça à la tête de la religion dans le Kiang-nan 江南; la quinzième année (1278), on établit encore pour lui le sanctuaire de Tcheng-yi 正乙祠 à la capitale; on y installa son disciple Tchang Lieou-souen 張留孫. » Ce sanctuaire de Tcheng-yi 正乙祠 dont il est question dans ce texte paraît avoir été un de ces sanctuaires qu'on élevait à un homme de son vivant 生祠, afin de maintenir dans un lieu son influence bienfaisante même après qu'il était parti; en effet, dans l'inscription de 1285 consacrant le triomphe du bouddhisme sur le taoïsme (cf. le texte de ce monument dans le *Tien wei lou*, *Trip. Tōkyō*, xxxviii, 11, pp. 74-75), Lieou Tsong-yen est appelé le maître céleste de l'Unité parfaite 正一天師張宗演 (*ibid.*, p. 74<sup>b</sup>, col. 5); or 正一天師 est la même chose que 正乙; il est donc certain que le sanctuaire de Tcheng-yi 正乙祠 était consacré à Tchang Tsong-yen lui-même. Nous voyons ainsi comment les choses se sont passées; en 1276,

Tchang Tsong-yen fut nommé chef de la religion taoïste dans le Kiang-nan, en 1278, on lui éleva à Péking un sanctuaire, dans lequel devait être sa statue, afin de conserver à la capitale un reflet de sa présence; ce sanctuaire fut desservi par un disciple de Tchang Tsong-yen, nommé Tchang Lieou-souen. Plus tard, à une date que nous ne pouvons pas fixer avec précision, c'est ce Tchang Lieou-souen qui devint patriarche de la religion taoïste après la mort de Tchang Tsong-yen, et c'est lui qui figure comme le chef de cette religion dans l'inscription de 1311 que nous traduisons en ce moment.

3. Le temple Tch'ang-tch'ouen est aujourd'hui le grand monastère Po-yun kouan 白雲觀, à un peu plus de 1 li en dehors de la porte Si-pien men 西便門 de Péking. Il avait été ainsi nommé parce que le célèbre K'ieou Tch'ou-ki 邱處機, surnommé l'Homme véritable Tch'ang-tch'ouen 長春真人, y était mort en 1227, et qu'on y conservait son corps, ou, comme disent les Taoïstes, sa dépouille de cigale 蛻. Les bâtiments consacrés à la religion taoïste qui, sous les Tang, avaient formé le T'ien-tch'ang kouan 天長觀, qui avaient été reconstruits en 1192, sous la dynastie Kin, et avaient pris en 1203 le nom de T'ai-ki kong 太極宮, furent donc appelés en 1227 le Tch'ang tch'ouen kong 長春宮; c'est le nom sous lequel ils apparaissent encore en 1311 dans notre inscription. Cependant, un disciple de Lieou Tch'ou-ki, nommé Yin Tchep'ing 尹志平, établit dans l'angle oriental de ce terrain un Po-yun kouan 白雲觀; c'est le nom qui fut attribué à tout l'ensemble des bâtiments lorsque les Ming les eurent reconstruits en 1394; c'est aussi le nom qui a subsisté jusqu'à nos jours (Cf. *Chouen l'ien fou tche*, chap. xvii, p. 8<sup>-b</sup>).

4. Le Po yun kouan, qui est aujourd'hui hors de ville, était à l'époque mongole compris dans l'enceinte de l'ancienne capitale des Kin qui était ce qu'on appelait alors la ville méridionale 南城 (Cf. Bretschneider, *Recherches archéologiques et historiques sur Pékin*, trad. Collin de Plancy, p. 21 et planche I en regard de la p. 20).

5. Dans l'inscription de 1212, il avait été question de 1.200 places consacrées à des divinités; ici le nombre est exactement doublé.

6. Traduction hypothétique.